

ÉTAT DES PRODUITS POUR LESQUELS UN TAUX DE TVA RÉDUIT (5,5 %) S'APPLIQUE

Les dispositifs médicaux à usage individuel listés dans la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPr) disposent de taux de TVA différents.

Selon le plan de classement de la LPPr, vous retrouvez ci-dessous les dispositifs médicaux à usage individuel disposant d'un taux réduit de TVA.

Titre I - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements

Titre II : Orthèses et prothèses externes

Titre III : Dispositifs médicaux implantables, implants issus de dérivés d'origine humaine ou en comportant et greffons tissulaires d'origine humaine

Titre IV : Véhicules pour handicapés physiques

Titre I - Dispositifs médicaux pour traitements et matériels d'aide à la vie, aliments diététiques et articles pour pansements

Chapitre 1 : Dispositifs médicaux, matériels et produits pour le traitement de pathologies spécifiques

Section 1 : Dispositifs médicaux pour le traitement des maladies respiratoires et oto-rhino-laryngologiques

Sous-section 3 : Autres dispositifs médicaux pour traitement de l'insuffisance respiratoire

Paragraphe 5 : Dispositifs médicaux pour laryngectomisés

- Filtre respiratoire pour laryngectomisés
- Protection trachéale pour laryngectomisés

Section 3 : Dispositifs médicaux pour autotraitement, autocontrôle et automesure

Sous-section 1 : Dispositifs d'auto-surveillance

Paragraphe 1 : Système d'auto-surveillance à la glycémie

A - Appareil pour lecture automatique de la glycémie dit lecteur de glycémie

B - Systèmes de réactifs associés (électrodes, bandelettes et capteurs)

C - Set d'auto-surveillance de la glycémie

D - Dispositifs intégrant lecteur et autopiqueur pour auto-surveillance de la glycémie et systèmes réactifs associés

E - Système flash d'auto-surveillance du glucose interstitiel

Paragraphe 2 - Systèmes d'auto-surveillance de la cétonémie

Paragraphe 3 - Dispositifs de prélèvements sanguins capillaires dans le cadre d'une auto-surveillance

- Les autopiqueurs (y compris les embases, lancettes et systèmes d'autopiqueur)
- Produits pour l'autocontrôle du diabète

Paragraphe 4 - Dispositifs d'auto-surveillance du sucre et des corps cétoniques dans les urines

Sous-section 2 : Dispositifs d'autotraitement

Paragraphe 1 : Seringues avec aiguille

Paragraphe 2 : Stylos injecteurs avec aiguille ou sans aiguille

Sous-section 3 : Dispositifs médicaux pour automesure

Paragraphe 1 : Appareils pour automesure de l'INR (International Normalized Ratio)

Section 4 : Dispositifs médicaux pour le traitement de l'incontinence, le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique et pour l'appareil uro-génital

Sous-section 1 : Dispositifs médicaux pour incontinents urinaires, fécaux et stomisés et pour le traitement des troubles colorectaux par atteinte neurologique

Paragraphe 1 : Dispositifs médicaux pour incontinence urinaire masculine et féminine

- étuis péniers

Paragraphe 2 : Dispositifs médicaux pour incontinents ou stomisés urinaires

- Poches de jambe ou de nuit

- Poches pour stomisés et accessoires

Paragraphe 7 : Sondes vésicales

A : Sondes vésicales stériles non réutilisables pour auto-sondage et hétéro-sondage intermittent

B : Sondes vésicales stériles non réutilisables pour sondage permanent

D : Sondes d'urétérostomie cutanée pour stomisés urinaires

Section 7 : Dispositifs médicaux pour autres traitements et articles divers

Sous-section 1 : Dispositifs sur mesure pour photothérapie pour patients atteints de la maladie de Crigler-Najjar et la surveillance de la bilirubinémie des patients

Sous-section 4 : Articles divers

- Génériques

Dispositifs stériles de recueil des saignées et accessoires

Chapitre 2 : Dispositifs médicaux et matériels de maintien à domicile et d'aide à la vie pour malades et handicapés

Section 2 : Dispositifs médicaux et matériels d'aide à la vie

Sous-section 1 : Appareil modulaire de verticalisation

Sous-section 6 : Fauteuil roulant à la location et prestation de livraison

Sous-section 8 : Appareils destinés au soulèvement du malade

Potence pour support de membre ou d'aide au relèvement du malade, adaptable ou sur pied et prestation de livraison

Soulève-malade mécanique ou électrique accessoires et prestation de livraison

Sous-section 9 : Appareils divers d'aide à la vie

- Appareil de soutien partiel de la tête

- Casque de protection pour enfant handicapé

Chapitre 4 : Accessoires de produits inscrits au titre III de la liste des produits et prestations remboursables

- Remplacement de l'antenne de transfert d'énergie pour stimulateur phrénique

- Remplacement du câble de transfert d'énergie pour stimulateur phrénique

Titre II : Orthèses et prothèses externes

Chapitre 1 : Orthèses (ex-petit appareillage)

A - Bandages herniaires

B - Orthèses plantaires

C - Coques talonnières

D - Orthèses élastiques de contention des membres

E - Ceintures médico-chirurgicales et corsets orthopédiques en tissu armé

F - Colliers cervicaux

G - Appareils divers de correction orthopédique

H - Chaussures thérapeutiques de série (CHTS)

I - Appareil de marche monté sur chaussures de série non thérapeutiques

J - Vêtements compressifs sur mesure pour grands brûlés

Chapitre 2 : Optique médicale

Section 3 : Matériels pour amblyopie

Sous-section 1 : Système ophtalmologique d'occlusion à la lumière pour rééducation de l'amblyopie

Sous-section 2 : Aides visuelles pour amblyopes

Paragraphe 3 : Autres appareillages pour déficients visuels

Chapitre 3 : Appareils électroniques correcteurs de surdit , entretien et réparations pour processeurs externes

TVA réduite pour les accessoires et pièces détachées propres à ces appareils, ainsi que les piles et accumulateurs uniquement lorsqu'ils sont livrés avec la prothèse.

Chapitre 4 : Prothèses externes non orthopédiques

Section 1 : A : Prothèses mammaires externes

Section 2 : B : Canules trachéales

Section 3 : C : Aérateurs transtympaniques

Section 4 : D : Prothèses vocales

Section 5 : E : Prothèse respiratoire pour trachéostomie

Section 6 : F - Orthèse d'avancée mandibulaire (OAM)

Chapitre 5 : Prothèses oculaires et faciales

Section 1 : Prothèses oculaires

Section 2 : Prothèse faciale

Section 3 : Frais d'expédition et frais accessoires

Chapitre 6 : Podo-orthèses

Section 1 : Chaussure orthopédique dite "chaussure thérapeutique sur mesure"

Section 2 : Appareil podo-jambier spécial sur moulage

Pour chaussures de série ou orthopédiques

Section 3 : Réparations, frais d'expédition et frais accessoires

Section 4 : Moulage

Chapitre 7 : Orthoprothèses

Section I : Appareillage du membre supérieur

A : Prothèse du membre supérieur

§ 1 : Appareils types et variantes

I - Prothèses de travail

II : Prothèses de service

III : Prothèses de vie sociale

§ 2 : Adjonctions

I : Adjonctions particulières aux prothèses de travail

II : Adjonctions particulières aux prothèses de service

III : Adjonctions communes aux prothèses de travail et aux prothèses de service

IV : Adjonctions particulières aux prothèses de vie sociale

B : Orthopédie du membre supérieur

§ 1 : Appareils types et variantes

OS79 : Main et doigts

OS59 : Avant-bras, main et doigts

OS58 : Avant-brassard, demi-gantelet

OS57 : Avant-brassard jusqu'à l'articulation radio-carpienne

OS36 : Avant-bras et bras

OS38 : Mains, avant-bras et bras

OS16 : Épaule, bras et avant-bras

OS13 : Épaule, bras

§ 2 - Adjonctions

C : Prothèses du membre supérieur mues par énergie électrique, prothèses myoélectriques

§ 1 - Prothèses pour adultes

§ 2 - Prothèses pour enfants ou pour adolescents

§ 3 - Adjonctions

§ 4 - Réparations

Section II : Appareillage du membre inférieur

A : Prothèses du membre inférieur

Chapitre I : Prothèses exosquelettiques de base

PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale

PI02 : Amputation de cuisse moignon très court

PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long

PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long

PI05 : Amputation de jambe à moignon très court, ankylose ou non, nécessitant un appui du genou en flexion

PI06 : Amputation de jambe

PI07 : Amputation tibio-tarsienne et transtarsienne

PI08 : Désarticulation médio-tarsienne

Chapitre II : Prothèses endosquelettiques de base

PI01 : Amputation inter-ilio-abdominale, désarticulation coxo-fémorale

PI02 : Amputation de cuisse moignon très court

PI03 : Amputation de cuisse moignon moyen ou long

PI04 : Amputation transcondylienne, désarticulation du genou et amputation de cuisse moignon très long

PI06 : Amputation de jambe

Chapitre III : Adjonctions et variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

1°) Adjonctions communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

2°) Variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques

3°) Adjonctions pour prothèses exosquelettiques

4°) Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques

5°) Adjonctions pour prothèses endosquelettiques

6°) Variantes optionnelles pour prothèses endosquelettiques

Genoux monoaxiaux

Pieds à restitution d'énergie

Prothèses et orthoprothèses pour agénésie du membre inférieur

Adjonctions et variantes optionnelles communes aux prothèses exosquelettiques et endosquelettiques pour agénésie

Supplément pour confection d'une orthoprothèse en composite de carbone

Variantes optionnelles pour prothèses exosquelettiques pour agénésie

Bonnet et gaine couvre-moignon

Fix-prothèse

B : Orthopédie du membre inférieur

§ 1 : Appareils types et variantes

O159 : Petit appareil de marche

O159 : Petit appareil de marche articulé avec appui sous-condylien

O159 : Botte rigide

O159 : Botte rigide bivalve

O159 : Botte articulée simple

O158 : Gaine jambière en cuir moulé ou en polyoléfine

O157 : Textile RS-1 enduit de mousse de polyuréthane

O139 (2) : Grand appareil de marche sans appui sous-ischiatique

O129 (2) : Grand appareil de marche avec appui sous-ischiatique rigide

O138 : Gaine cuissard jambière rigide

O137 : Jambière cuissard rigide au genou

O136 : Genouillère (Gaine jambière et cuisse quatre embrasses postérieures)

O196 : Ceinture cuissard-jambière

O193 : Ceinture-cuissard

§ 2 : Adjonctions

§ 3 : Appareillage des infirmes moteurs cérébraux (Appareils types et variantes)

O139 (2) : Grand appareil de marche sans point d'appui sous-ischiatique

O159 : Petit appareil de marche à tuteurs capitonnés, une embrasse garnie postérieure et une semelle métallique

occupant la totalité de la chaussure

O119 : Appareillage latéral de dérotation en cuir et acier

O123 : Coques abductrices de cuisse

§ 4 : Adjonctions (Particulières à l'appareillage des infirmes moteurs cérébraux)

§ 5 : Appareils de traitement

§ 6 : Adjonctions particulières aux appareils de traitement

Section III : Appareillage du tronc

A : Orthopédie du tronc

§ 1 : Appareils types et variantes

TR79 : Ceinture des trochanters aux fausses côtes

TR59 : Corset des trochanters à la pointe de l'omoplate (sans béquillons)

TR49 : Corset cuirasse complet des trochanters à l'épine de l'omoplate (sans béquillons)

TR49 : Corsets de sustentation

TR39 : Grand corset-cuirasse remontant jusqu'à la base du cou et enfermant la région claviculaire

TR39 : Coquille de redressement pour l'ensemble de la colonne vertébrale

TR29 : Corset à collier, partie têtère amovible s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière

TR29 : Corset-cuirasse avec minerve bivalve s'étendant des trochanters aux régions occipitale et mentonnière

TR27 : Corselet minerve s'étendant des fausses côtes aux régions occipitale et mentonnière

TR25 : Minerve à base thoracique (2)

TR24 (2) : Minerve

TR23 : Collier

TR12 : Protège-crâne

TR41 : Maillot pour orthèse du tronc

§ 2 : Adjonctions

Section IV : Réparations

- A. - Réparation et rechanges de pièces relatifs aux appareils de prothèse et d'orthopédie - Membre supérieur
- B. - Réparations des prothèses du membre inférieur
- C. - Réparation et rechanges - Orthopédie du tronc

Titre III : Dispositifs médicaux implantables, implants issus de dérivés d'origine humaine ou en comportant et greffons tissulaires d'origine humaine

Chapitre I : Dispositifs médicaux implantables ne comportant aucun dérivé ou tissu d'origine biologique ou n'étant pas issus de tels dérivés

Section 1 : Implant cardiaque et vasculaire

Sous-section 1 : Implant cardiaque

Sous-section 2 : Implants vasculaires

Paragraphe 1 : Filtre vasculaire

Paragraphe 2 : Endoprothèses carotidiennes auto-expansibles ou stents carotidiens

Paragraphe 3 : Endoprothèses coronaires dites "stents"

Paragraphe 4 : Endoprothèses vasculaires périphériques

Paragraphe 5 : Stent intracrânien auto-expansible

Paragraphe 6 : Endoprothèse intra-hépatique

Paragraphe 7 : Implant d'embolisation artérielle (pour fistule artérioveineuse, tumeur, anévrisme)

Paragraphe 8 : Implant exovasculaire

Implant exovasculaire de gainage

Section 2 : Implant ophtalmologique

Implant lacrymal

Section 3 : Implants orthopédiques

Sous-section 1 : Implants articulaires

Paragraphe 1 : Implants articulaires de coude

Paragraphe 2 : Implants articulaires d'épaule

Paragraphe 3 : Implant articulaire du genou (contrainte ou non contrainte)

Paragraphe 4 : Implants articulaires de hanche

Accessoires pour pose d'implants articulaires

Paragraphe 5 : Implants du rachis

Paragraphe 6 : Implants articulaires de poignet

Paragraphe 7 : Prothèses totales de cheville

Paragraphe 8 : Implants articulaires de doigt (mains et pieds)

Sous-section 2 : Ligaments artificiels

Ligament articulaire de remplacement ou de renfort pour les articulations de l'épaule, du genou ou de la cheville

Ligament articulaire de remplacement ou de renfort du rachis

Ligament articulaire aiguillé ou ligament articulaire non aiguillé des articulations autre que l'épaule, le genou, la cheville et le rachis

Ligament articulaire artificiel, système de fixation ou de sertissage

Sous-section 3 : Implants d'ostéosynthèse

Lames plaques ou lames coudées

Clous plaques

Vis plaque

Plaque (sécable ou non)

Vis et contre-vis

Clous centro-médullaires

Broches

Implants d'ostéosynthèse divers et supplément : système d'ancrage tendineux ou ligamentaire résorbable ou non

Implants pour chirurgie des extrémités des membres, mains et pieds

Implants d'ostéosynthèse sur mesure

Implants d'allongement : clou d'allongement avec son système de verrouillage

Implants pour chirurgie crânio-maxillo-faciale : Plaques crânio-maxillo-faciales, vis crânio-maxillo-faciales, implant osseux pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques, autres implants (fil de cerclage en titane par intervention)

Sous-section 4 : Substituts osseux

Paragraphe 1 : Substituts synthétiques de l'os

Paragraphe 2 : Autres éléments de substitution et de comblement à matrice bio-inerte avec ou sans bio-activité de surface

Sous-section 5 : Implants tendineux

Implants prothétiques ou de renfort tendineux, textiles : textile hors ou pour rupture de la coiffe des rotateurs.

Implant tendineux conformateurs (dits tiges de Hunter) actif ou passif pour lésions des tendons de la main.

Implant de suture percutanée du tendon d'Achille.

Sous-section 6 : Implants sur mesure

Sous-section 7 : Systèmes modulaires de reconstruction fémorale

Section 4 : Implants otorhinolaryngologiques

Implants trachéaux

Section 5 : Prothèses auditives ostéo-intégrées

Section 6 : Implants urogénitaux

Implant sphinctérien péri-urétral

Implants pour le traitement du reflux vésico-rénal (implant macroplastique)

Implants péniers

Implant pour stérilisation tubaire

Section 7 : Implants pouvant intéresser plusieurs appareils anatomiques (digestif, cardiaque, pleuropulmonaire, orthopédique, gynécologique, urologique, notamment)

Implant pour plastie endocanalaire dit "stent" quel qu'en soit le type

Implants de suture et de ligature internes, mécaniques, résorbables ou non, pour la chirurgie conventionnelle ou l'endochirurgie : agrafage pour fixation d'implants (à l'exception des aponévroses) ; agrafage pour suture et anastomose linéaires ; agrafage pour suture circulaire ; ligature interne ou clips des vaisseaux ou des conduits excréteurs.

Section 8 : Implants mammaires

Section 9 : Produit pour le comblement des lipoatrophies faciales iatrogènes

Chapitre II : Dispositifs médicaux implantables issus de dérivés, de tissus d'origine animale non viables ou en comportant

Section 1 : Implants cardio-vasculaires

Sous-section 1 : Bioprothèses valvulaires

Sous-section 2 : Implants d'embolisation artérielle (pour anévrismes, fistules artérioveineuses, tumeurs...)

Sous-section 3 : Implants endovasculaires, dit « stents », couverts ou non couverts

Sous-section 4 : Prothèses cardio-vasculaires hybrides

Section 2 : Implants orthopédiques

Sous-section 1 : Implants ou substituts osseux

Paragraphe 1 : Implants osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux

Paragraphe 2 : Implant osseux de forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre)

Paragraphe 3 : Implants osseux de forme anatomique

Sous-section 2 : Obturateurs à ciment centro-médullaire pour pose d'implants articulaires

Chapitre III : Greffons tissulaires d'origine humaine

Section 1 : Greffons osseux

Sous-section 1 : Greffons osseux sous forme de poudre, lamelles, copeaux

Sous-section 2 : Greffons osseux sous forme géométrique (sphère, granulé, cube, cône, parallélépipède, cylindre)

Sous-section 3 : Têtes fémorales recueillies sur donneur vivant consentant (lors d'une arthroplastie de hanche)

Sous-section 4 : Fragments osseux prélevés sur donneurs décédés (tête fémorale, tête humérale, crête iliaque, os spongieux, fragments divers) et os anatomiques du pied ou de la main (calcanéum, astragale)

Sous-section 5 : Os long prélevé sur donneurs décédés (distal, proximal ou intercalaire) quel que soit l'os long concerné et sa longueur : tibia, fémur, humérus

Sous-section 6 : Têtes humérales recueillies sur donneur vivant consentant (lors d'une arthroplastie d'épaule)

Section 2 : Allogreffes vasculaires

Chapitre IV - Dispositifs médicaux implantables actifs

Section 1 : Stimulateurs cardiaques (TVA au taux réduit de 5,5% si le dispositif est marqué CE)

Sous-section 1 : Stimulateurs cardiaques simple chambre

Sous-section 2 : Stimulateurs cardiaques simple chambre à fréquence asservie

Sous-section 3 : Stimulateurs cardiaques VDD ou VDDR

Sous-section 4 : Stimulateurs cardiaques double chambre

Sous-section 5 : Stimulateurs cardiaques double chambre à fréquence asservie

Sous-section 6 : Stimulateurs cardiaques implantables avec stimulation atriobiventriculaire pour resynchronisation, dits "triple chambre"

Section 2 : Sondes de stimulation cardiaque implantables

Section 3 : Pompes implantables

Paragraphe 1 : Pompes implantables pour chimiothérapie et pour administration intrathécale continue de solution de Baclofène ou d'antalgiques

Paragraphe 2 : Pompes à insuline implantables

Section 4 : Neurostimulateur médullaire quadripolaire implantable

Section 5 : Neuromodulateur des racines sacrées (S3), implantable

Section 6 : Moniteurs ECG implantables

Section 7 : Système de télésurveillance pour défibrillateur cardiaque implantable (DCI)

Section 8 : Sondes de défibrillation cardiaque

Section 9 : Dispositifs d'assistance circulatoire mécanique (DACM)

Section 10 : Neurostimulateur du nerf vague gauche

Section 11 : Système de stimulation cérébrale profonde bilatérale ou unilatérale

Section 12 : Systèmes d'implants cochléaires et d'implants du tronc cérébral

Sous-section 1 : Systèmes d'implants cochléaires

Sous-section 2 : Systèmes d'implants du tronc cérébral

Sous-section 3 : Processeurs pour système d'implant cochléaire (implant coch) et implant du tronc cérébral

Section 13 : Stimulateurs phréniques

Section 14 : Dispositifs de radio-embolisation utilisés pour la technique de radiothérapie sélective interne (SIRT) ou curiethérapie

Titre IV : Véhicules pour handicapés physiques

Chapitre I : Fauteuils roulants

Section 1 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle

Sous-section 1 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle non pliants

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, non pliant, non réversible, à dossier non inclinable

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, non pliant, réversible, à dossier non inclinable

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, non pliant, non réversible, à dossier inclinable

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, non pliant, réversible, à dossier inclinable

Sous-section 2 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pliant, à dossier non inclinable

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pliant, à dossier inclinable

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pliant, à dossier non inclinable à articulation médiane

Sous-section 3 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle évolutifs pour jeunes enfants à partir de 18 mois

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, évolutif, pour jeunes enfants à partir de 18 mois.

Sous-section 4 : Fauteuils roulants à propulsion manuelle pour activités physiques et sportives

Fauteuil roulant à propulsion manuelle, pour activités physiques et sportives.

Section 2 : Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique

Fauteuil roulant à propulsion électrique, à dossier non inclinable.

Fauteuil roulant à propulsion électrique, à dossier inclinable.

Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique à assise adaptée à la personne, avec repose-pieds, accoudoirs, dossier réglable avec platines crantées.

Fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique à assise adaptée à la personne, avec repose-jambes, dossier et inclinaison du siège réglables par vérin pneumatique et appui-tête.

Section 3 : Fauteuils roulants verticalisateurs

Fauteuil roulant à propulsion manuelle et verticalisation manuelle assistée nécessitant l'usage des deux mains.

Fauteuil roulant à propulsion manuelle et verticalisation manuelle assistée nécessitant l'usage d'une seule main.

Fauteuil roulant à propulsion manuelle et verticalisation électrique.

Fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique et verticalisation électrique.

Section 4 : Fauteuil roulant électrique monte-marches

Chapitre II : Véhicules divers

Section 1 : Poussette et fauteuil roulant à pousser

Poussette standard ou fauteuil roulant à pousser non réglable avec dossier ou siège rigides ou non.

Poussette ou fauteuil roulant à pousser avec dossier inclinable ou dossier et siège inclinables, jusqu'au 16ème anniversaire

Poussette ou fauteuil roulant à pousser avec dossier inclinable ou dossier et sièges inclinables, à compter du 16ème anniversaire.

La poussette multiréglable et évolutive comprenant un dossier réglable en inclinaison (indépendamment du réglage de l'inclinaison du siège) et en hauteur, un siège réglable en inclinaison (indépendamment du réglage de l'inclinaison du dossier) en largeur et en profondeur et un repose-pieds réglable en hauteur et en inclinaison.

Châssis roulant destiné à recevoir le système de soutien du corps.

Section 2 : Tricycles à propulsion manuelle ou podale

Section 3 : Scooter électrique modulaire

Chapitre III - Adjonctions, options et réparations applicables aux fauteuils roulants

Section 1 : Adjonctions et/ou options applicables aux fauteuils roulants

Sous-section 1 : Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle

Sous-section 2 : Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion manuelle pliants

Sous-section 3 : Adjonctions et/ou options particulières aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique

Sous-section 4 : Adjonctions et/ou options communes aux fauteuils roulants à propulsion manuelle et aux fauteuils roulants à propulsion par moteur électrique

Section 2 : Réparations applicables aux fauteuils roulants

Il est admis que les opérations de rechange et de réparation bénéficient du taux réduit lorsqu'elles portent sur des appareillages soumis à ce taux et qu'elles sont elles-mêmes prévues aux chapitres concernés de la liste des produits et prestations remboursables - CGI art. 278-0 bis

Sous-section 1 : Réparations communes aux fauteuils roulants manuels

Sous-section 2 : Réparations pour fauteuils roulants à propulsion électrique, dispositif de propulsion par moteur électrique et dispositif d'assistance électrique à la propulsion

Section 3 : Adjonctions et/ou options aux véhicules divers

Section 4 : Réparations applicables aux véhicules divers